



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Notre-Dame-des-Neiges / PCMR
Jeudi 22 janvier 2026 - 18h15 à 20h00
Réunion ordinaire, Teams 3131 rue Goyer Montréal

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Notre-Dame-des-Neiges / PCMR tenue le 22 janvier 2026 à 18h15 par TEAMS.

PRÉSENTS :

Schneider Augustin- membre de la communauté

Martine Giroux- enseignante

Sophie Guertin- PCMR parent substitut

Carmen De Carvalho- NDDN

Fella Abraz-NDDN

Karine Richer-NDDN

Cécile Pierrard- enseignante

Mouloud Mellal- enseignant

Nadia El Massari -service de garde

Hiba Saadi- NDDN

Jod Léveillé- NDDN

Formant quorum sous la présidence de Carmen De Carvalho

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Isabelle Pronovost – Direction

Julie Derome- direction adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Vinh Quang Nguyen-PCMR

Manal Ghouar -substitut- NDDN

Hoqtieh Foutse -PCMR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée est proposée par madame Carmen De Carvalho. Il est 18h18.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame De Carvalho que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

La prise de notes se fera conjointement avec madame Julie Derome.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 11 décembre 2025
 - 3.1. Suivi au procès-verbal du 11 décembre 2025 (3 minutes)
4. Parole au public (10 minutes)
5. Points de décision
 - 5.1. Sorties éducatives (approbation- 5 minutes)
 - 5.2. Grille-matière (approbation-15 minutes)
 - 5.3. Budget- (suivi-10 minutes)
6. Points d'informations
 - 6.1 Direction- prévision de la clientèle (10 minutes)
 - 6.2 Personnel enseignant (5 minutes)
 - 6.3 PCMR (5 minutes)
 - 6.4 Service de garde (5 minutes)
 - 6.5 Comité de parents (10 minutes)
7. Correspondance
8. Levée de la réunion

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2025-12-11

IL EST PROPOSÉ par Mme Giroux le procès-verbal soit adopté.

Approuvée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES OBSERVATEURS

Pas de questions. Madame Pronovost présente un nouveau membre au CÉ. Monsieur Augustin Schneider qui travaille au CÉLO et qui représente la communauté dans notre conseil. Monsieur Schneider connaît bien l'école Notre-Dame-des-Neiges. Il travaille dans le programme répit et avec le 0-5 ans.

5. Points de décisions

5.1 Présentation des sorties éducatives

La direction présente le tableau des sorties éducatives. Proposé par madame Hiba Saadi.

Approuvé à l'unanimité.

5.2 Grille-Matière 2026-2027

La direction présente la grille matière en vue de l'année prochaine qui demeure la même. Proposé par Jod Léveillé.

Approuvé à l'unanimité.

5.3 Budget 2025-26- suivi

La direction présente le suivi du budget en cours. Elle dit que tout va bien et que le personnel est appelé à l'utiliser pour l'achat de matériel et de livres. À chaque CÉ, elle doit donner un état de la situation afin que celui-ci demeure à l'équilibre.

6. Points d'informations

6.1 Direction

La direction parle de la prévision de la clientèle. Il y a une baisse de la clientèle au préscolaire et cela se reflète dans tout le secteur Côte-des-Neiges. Cela a un impact sur le nombre de classe qui ouvrira l'an prochain.

6.3 Mot des enseignants

Monsieur Mouloud étant absent, il n'y avait pas de point pour le mot des enseignants.

8.4 Mot de PCMR

Il y a beaucoup d'activités au PCMR, activités badminton, attente du Flag football, projet avec Jocelyne Boisvert et Carole T. projet littéraire qui travaille l'aspect de l'édition. Dictée PGL.

6.4 Mot du service de garde

27 janvier activité sportive et arts, 20 février sortie aux glissades, activités variées au gymnase.

6.5 Mot du comité de parents

Pas de représentants.

7. Correspondance

8. Varia

- Démission de madame Milot : Nous proposons que madame Manal puisse prendre sa place pour les prochaines rencontres. La direction communiquera avec elle.

Madame Abras revient sur le point du transport scolaire et la navette. Elle souhaite que cette heure soit modifiée à 16h00 car cela l'aiderait. La direction lui rappelle qu'elle a fait un suivi qu'elle pourra se référer de nouveau au compte-rendu du 11 décembre.

Voici l'extrait : « Mme Abras avait une question concernant le transport scolaire et la navette. La directrice a la réponse sur la navette. L'année dernière il y a eu un sondage. Les réponses des parents orientaient l'heure de départ 17h-17h15, et on ne pouvait pas avoir plus tôt puisque les autobus sont utilisés avant pour les parcours scolaires. Sinon pour le transport scolaire c'est la

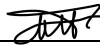
*politique de la commission scolaire. (*METTRE la politique en annexe). Si on veut demander pour des enfants qui n'a pas le droit, est-ce qu'on peut payer et avoir droit? Oui, c'est parfois possible, mais il peut être refusé puisque la fratrie des plus jeunes élèves est privilégiée. »*

- Elle a validé l'information auprès du transporteur, du centre de services scolaire. Un autre sondage sera fait pour l'année prochaine.
-

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 19h35.

Carmen de Carvalho



Présidence

Isabelle Pronovost

Direction d'établissement